

LA CHABRIOLE

N° 29 **SPÉCIAL BICENTENAIRE**

1789 - 1989



Saint-Michel-de-Chabrilanoux - Peuplier planté en 1789.

F.J.E.P. Saint-MICHEL
Saint-MAURICE
Printemps 89

EDITO

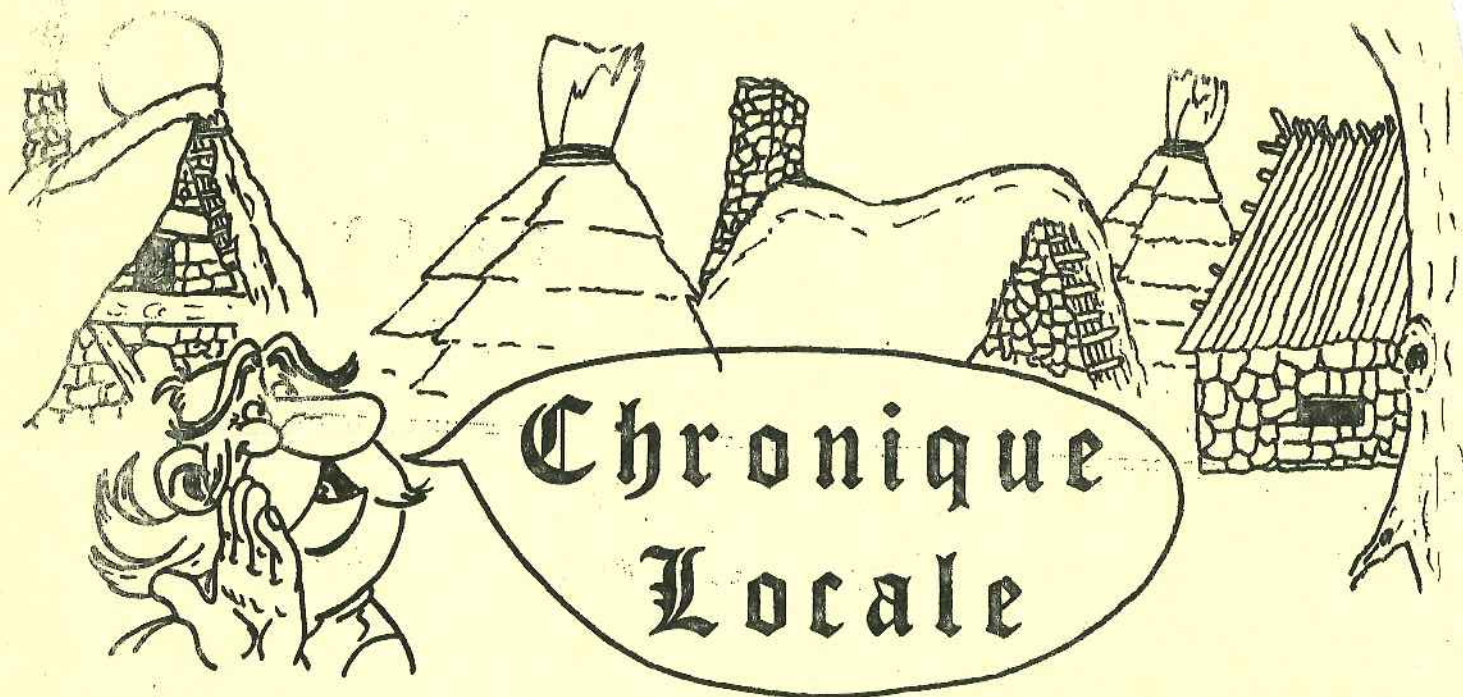
8 9 en F E T E

Nous nous devons de fêter dignement le Bicentenaire de la Révolution. C'est pourquoi, en collaboration avec la commune de St Michel et avec la participation du Comité Départemental, nous avons programmé des réjouissances dont le temps fort sera la XVème Fête d'été, les 15 et 16 Juillet prochains : une fête à coloration révolutionnaire avec défilé, expos, et, bien sûr, feux d'artifices.

La Chabriole de printemps a anticipé ces festivités en se parant d'une couverture tricolore et en vous présentant la 1ère partie d'un voyage dans le passé de notre petit pays, entre 1789 et 1799, loin des tintamarres de la Bastille et des Tuileries.

Mais , pour l'heure, n'oublions pas le week-end du 1er Mai qui, cette année, sera un week-end sportif. Nous vous invitons à découvrir le programme dans les pages qui suivent et nous vous donnons rendez-vous dès le Samedi 29 Avril, après-midi, pour

..... UNE COURSE CYCLISTE



Chronique Locale

E T A T C I V I L

ST MICHEL

* NAISSANCES :

- AMBRUS Sonia 6 Octobre 88 à Guilhaerand
- BRUN Vanessa 5 Mai 88 à "" ""
- PIZETTE Alexandre 30 Septembre 88 à Valence
- PIZETTE Mélina 5 Mars 88 à "" ""
- PIOLET Anaïs 10 Août 88 à "" ""
- PONTON Elodie 19 Mai 88 à "" ""

* MARIAGES

- : + GELIN Thierry et NOUILLOT Sandrine le 21 Mai 88
- + VIDIL J.Louis et CHAPOUTAT Lucile le 25 Juin 88

* DECES

- : - CHAREYRON Maria Lucie Vve Roche le 29 Juillet 88

ST MAURICE

* NAISSANCE :

- VILLARD Carine Maud 18 Avril 88 à Guilhaerand

* MARIAGES

- : + DEVIDAL Gilbert et CROUZET Evelyne le 23 Avril 88
- + GIRY Michel et BOUCHET Pascale le 30 Avril 88
- + LEROY Philippe et BLANC Isabelle le 1er Octobre 88

* DECES

- : - TERRAS Ida Lydie Vve Crumière le 10 Septembre 88

30 JUIN 87 : FERMETURE DE L'ECOLE

D'ALLIANDRE

CHRONIQUE
LOCALE



Encore une école qui ferme !...

Vous, habitants de St Michel et de La Roche, qui vivez à proximité d'une école, imaginez-vous votre univers sonore vide des cris, des rires des enfants en récréation, vide des bousculades à l'heure de la sortie ?

La joie et la vie d'un village, d'un quartier, s'en vont avec ses enfants .

Le désert s'installe !...

Coco.

Chabriele N° 24

Le désert Saharien gagne du terrain le désert Ardéchois aussi.

1989 : FERMETURE DE L'ECOLE DE LA ROCHE

En écrivant cela, y'a comme quelque chose qui me noue les tripes : impression désagréable que tout n'a pas été fait pour éviter cela. Certitude, même, que ces deux fermetures n'étaient pas inévitables Certitude, hélas, que c'est fini ; qu'il n'y aura plus jamais d'école sur St Maurice .

Coco.

ANCIENS COMBATTANTS
SAINT MICHEL - SAINT MAURICE

ASSEMBLEE GENERALE de la section des Anciens Combattants de St Michel-
St Maurice le : DIMANCHE 23 AVRIL à 14h30 (Salle du Foyer).

Objet : Renouvellement du bureau.

=====

A U R E V O I R P A U L !

Depuis novembre 1979, tu nous avais habitués à ton article sur les Anciens Combattants. Fidèle parmi les fidèles, tu n'as pas manqué une Chabriole, nous causant tantôt du passé, tantôt de l'avenir, tantôt du présent, parfois de la guerre, souvent de la paix.

Tu t'es éteint à l'arrivée du printemps : en ce mardi de Pâques la Chabriole a perdu une signature difficile à remplacer et nous avons surtout perdu un ami irremplaçable.

Le comité de rédaction.

=====

"Un homme modeste mais courageux", (ainsi l'a-t-on nommé ...) s'en est allé, nous laissant là, désarçonnés et meurtris par une douleur qui nous empêche d'entreprendre un long et vain discours

Juste un mot alors : tu n'étais pas seul, papa, pour prendre le chemin de "Les champs" ; et cette population massive que nous n'avons pas pu saluer et qui t'a accompagné jusqu'au terme de ton parcours reste bien à nos yeux la confirmation de l'image que nous garderons de toi ...

Un grand merci donc à tous ceux qui se sont joints à nous en cette cruelle circonstance et à qui nous retournons l'affection et la reconnaissance qu'ils nous ont manifesté avec tant de sincérité.

Alice PIZETTE

Jean-Claude, Françoise et leurs enfants

Gilbert, Josy et leur enfant

Pillou et Béatrice

Monique et Max

Mireille et Jean-Daniel.

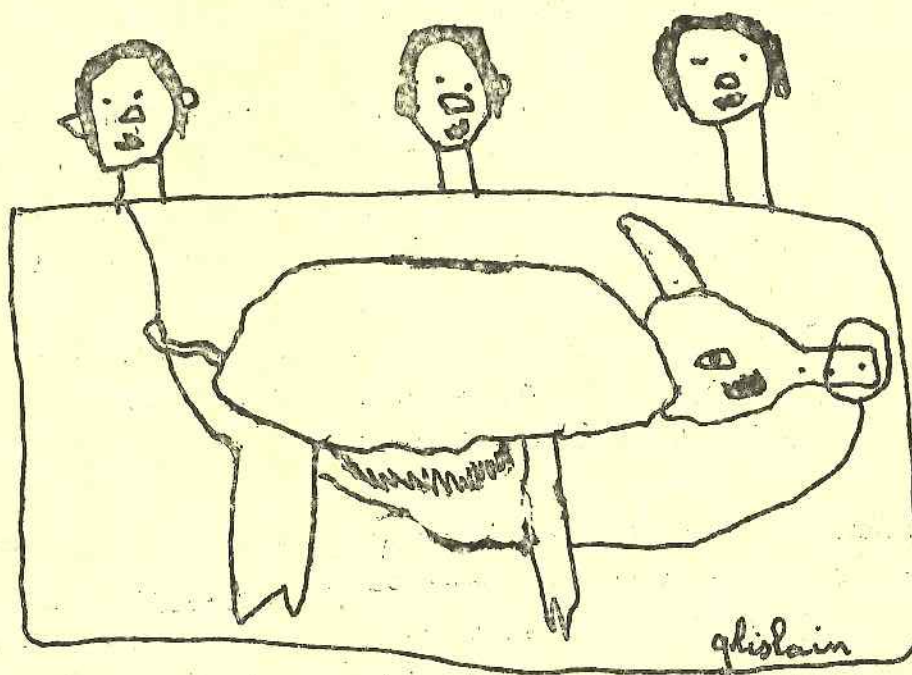
LA TUAILLE

ECOLE DE
LA ROCHE

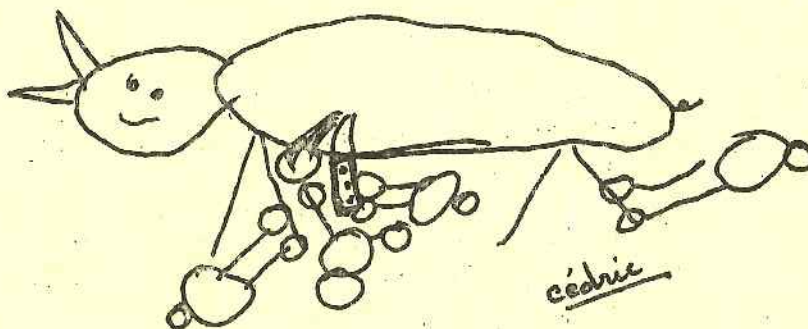
DU COCHON

Un samedi matin, nous sommes allés voir tuer le cochon.

Gilbert attache une corde au museau du cochon, le sort de la cage et le couche sur un banc. L'animal crie et se débat. Gilbert plante le couteau dans le cou. Le sang coule dans la bassine de Claire. La bête est vite morte.



On verse de l'eau bouillante sur le cochon et on le racle avec le couteau pour enlever les poils. On le lave bien. Gilbert et Jean-Claude découpent les pattes, la tête. Ils lui ouvrent le ventre pour sortir les boyaux, le coeur, le foie et les poumons. Ils découpent les côtes avec une scie. Le cochon ressemble à un tapis.



Nous sommes partis à ce moment là. Pour nous la journée était finie, mais pas pour les "tueurs". Il leur reste à faire le boudin, les saucisses, les saucissons, les pâtés, les caillettes, les rôtis, à coudre les jambons, la tête et la poitrine.

Tout est bon dans le cochon.

JULIEN.

LOTO 1989

: Notre loto annuel a eu lieu le dimanche 15 Janvier. Merci encore à tous ceux qui nous ont offert des lots et aux personnes qui se dévouent pour le bon fonctionnement du club.

TIRAGE DES ROIS : Mercredi 8 Février 89 une cinquantaine de personnes étaient présentes. Bonne après-midi suivie d'un goûter.

SAMEDI 18 MARS : Tous ceux qui ont participé aux 3 jours du Carnaval de Nice de 88 se sont retrouvés (une trentaine) au cours d'un repas amical au restaurant "Le Montagut" à St Sauveur. Très bonne ambiance où chacun a pu reparler des bons moments passés ensemble.

MARDI 4 AVRIL : Notre car était complet pour notre sortie au casino de Vals les Bains ; quelques heures de détente bien agréables !
Au programme : "Bouquet d'Opérettes".

VOYAGE DE PRINTEMPS : Pour notre voyage de printemps nous pensons prendre la direction de Marseille très probablement le Mercredi 7 JUIN 89. Les inscriptions seront prises au cours de notre repas annuel le Mercredi 10 Mai 89 par Mme ROBERT Léoncie (le montant n'est pas encore fixé).

S'agissant du repas, nous vous demandons de vouloir bien vous faire inscrire chez Mme CHAPUS Alice avant le 1er MAI 89.

Albert CHAMRONNET.

DECES : C'est une foule nombreuse qui a assisté à la cérémonie le Jeudi 30 Mars lors du décès de notre camarade et vieil ami, membre du club, Paul PIZETTE décédé à l'âge de 70 ans.

Figure bien sympathique que nous perdons, pleine de vieux souvenirs. Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse Alice ainsi qu'à tous ses enfants et petits enfants.

AVIS aux citoyennes et citoyens de ST MAURICE

L'école d'ALLIANDRE a fermé ses portes en 87, celles de la ROCHE sont en train de se refermer ; il n'y a plus de commerce, bien peu d'agriculteurs La commune meurt.

Mon propos n'est pas ici de chercher les raisons ni d'accuser les responsables de cet état de fait, je préfère de loin saluer toute initiative, si petite soit-elle, qui marque une volonté de lutter pour vivre et mieux vivre au pays.

Dans ce sens là, l'idée émise par quelques personnes de Saint Maurice, de faire en sorte que les 2 fêtes (belote et pétanque), organisées depuis longtemps par le Sou des Ecoles, continuent à avoir lieu, est une chose, à mon sens, tout à fait positive. Ce n'est peut-être pas grand chose ; ce n'est sûrement pas ce qui va faire remonter la pente, ni stopper le glissement, mais c'est nettement mieux que de dire : "il n'y a rien à faire tout est foutu !" ou que de dire : "C'est la faute à, Y'avait qu'à ..."

Le Sou des Ecoles adhère entièrement à cette idée et propose à toutes les personnes intéressées de se rencontrer pour discuter de l'opportunité de créer une association (Comité des Fêtes ou autre) qui se donnerait pour but, entre autres, de continuer les concours de belote et de pétanque.

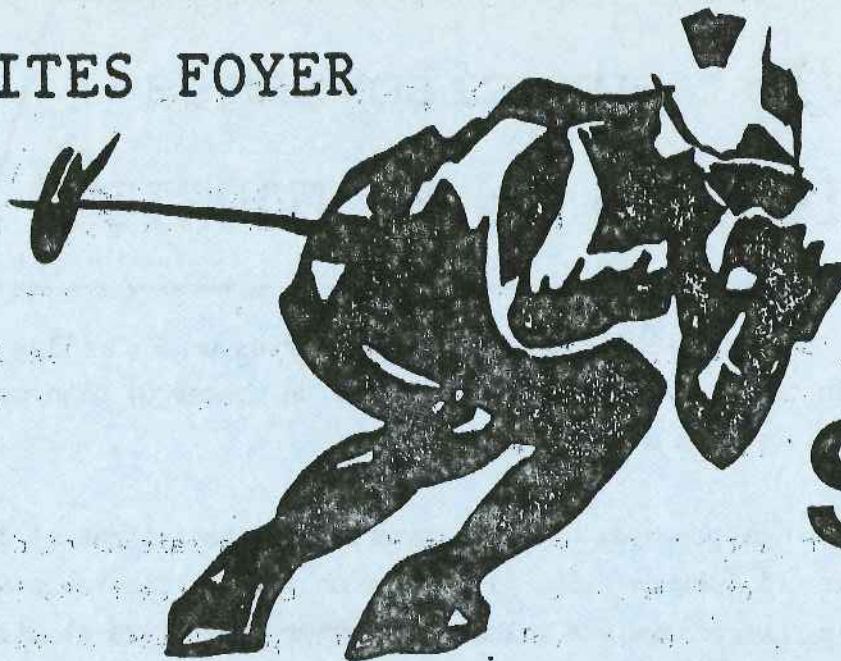
J'ai donné l'exemple de Comité des Fêtes car c'est, je crois, un style d'association qui permet de rassembler plusieurs sensibilités, plusieurs groupes ou individus ayant des activités et des aspirations différentes : personnes âgées, jeunes agriculteurs, chasseurs, A discuter !

Le Sou des Ecoles propose d'organiser, tous ensemble, le traditionnel concours de Pétanque de fin d'année afin que ce qui représentera sa dernière fête soit le point de départ de la nouvelle association Une manière de ne pas mourir tout à fait.

1er rendez-vous :

VENDREDI 14 AVRIL, 20h30
à ALLIANDRE

ACTIVITES FOYER



SKI

La saison s'achève sans jamais avoir bien commencé, mais nous avons toutefois réussi à chausser les planches. Une seule fois, certes, mais les conditions météorologiques de cet hiver ont fait qu'il n'a pas été possible de faire autrement.

Enfin, les participants à la sortie du 5 Mars ont, nous pensons, apprécié la neige, le soleil et les queues interminables aux remontepentes.

Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine (à moins qu'il tombe 1 mètre de neige au mois d'avril ou mai ; avec l'ozone tout est possible !).

Nous vous donnons, comme à l'habitude, le compte-rendu financier de la saison (pour l'instant il est des plus simples).

RECETTES : Inscriptions : 3 à 110F
12 à 65F 1210F (A)

DEPENSES : Forfaits 658F
Locations 400F
Car 1200F 2258F (B)

PARTICIPATION FOYER : (B - A) = 1048F

En vous remerciant de votre compréhension pour l'annulation parfois tardive des sorties prévues, nous vous souhaitons à tous une bonne continuation et un peu de patience L'année prochaine, l'hiver viendra.

ALAIN.

29, 30 AVRIL et 1^{er} MAI

WEEK-END

SPORTIF

S A M E D I 29 AVRIL : (15h) COURSE CYCLISTE CONTRE LA MONTRE
LES OLLIERES - ST MICHEL

Course ouverte aux non-licenciés FFC
(Avoir + de 15 ans et se présenter avant
14h au départ avec un certificat médical)
1er départ 15h.

(en soirées) : Débat sur le rugby (sous réserve)

D I M A N C H E 30 AVRIL : * TOURNOI DE TENNIS (toute la journée)

Inscriptions au 75 66 25 62 avant le 23/04

* PARCOURS DE SANTE (14h)

* CONCOURS DE BRAS DE FER (16)

L U N D I 1er MAI : * FINALES DU TOURNOI DE TENNIS (le matin)

* CONCOURS DE PETANQUE

en doublette (14h)

400F + Mises

Complémentaire : 200F + mises

..... ET PENDANT TOUT LE WEEK - END

* EXPO - Vente de LIVRES sur le SPORT

* VIDEOS sur les sports

(Anthologie du sport - Pédagogie du sport)

Indiscrétions...

Levons un bout du voile sur la XVème Fête d'été,
fixée aux 15 et 16 juillet prochains.

Il paraît que le spectacle du samedi verrait se produire

..... GRAEME ALLWRIGHT

ET

..... STEVE WARING

..... que le dimanche serait consacré au Bicentenaire avec les

GRENADIERS de l'An II, des expos, des danses, la fanfare, les

feux en bleu/blanc/rouge.

Bref une vraie FETE REVOLUTIONNAIRE !

Mais, chut ! ne le répétez pas,

enfin, dites-le quand même à vos amis.

**BICENTENAIRE
DE LA
RÉVOLUTION**

***** INTRODUCTION *****

Le dossier Spécial Bicentenaire a pu être réalisé grâce aux documents conservés aux Archives Départementales, aux Registres conservés en Mairie, et à l'ouvrage de l'Abbé Roche dont Jacques Comboroure s'était servi pour réaliser sa plaquette en 1972. Un autre ouvrage est à citer : "La Révolution en Ardèche" de l'Abbé Ch. Jolivet.

A noter aussi les informations très intéressantes regroupées dans l'excellente revue "Temps présents" éditée par les Archives de l'Ardèche, en particulier les n° 13 et 14.

Ce dossier veut être un voyage à travers 10 années de l'histoire de notre commune.

La première partie, présentée dans cette Chabriole essaiera de retracer :

- * La paroisse et le village de St Michel à la veille de la Révolution.
- * La vie à St Michel avec l'agriculture, les artisans, les foires et les problèmes d'école et de religion.

I) La paroisse et le village de St Michel en 1789.

Comment se présente la paroisse à la veille de la Révolution ? Voici ce qu'en dit le curé vers 1760 :

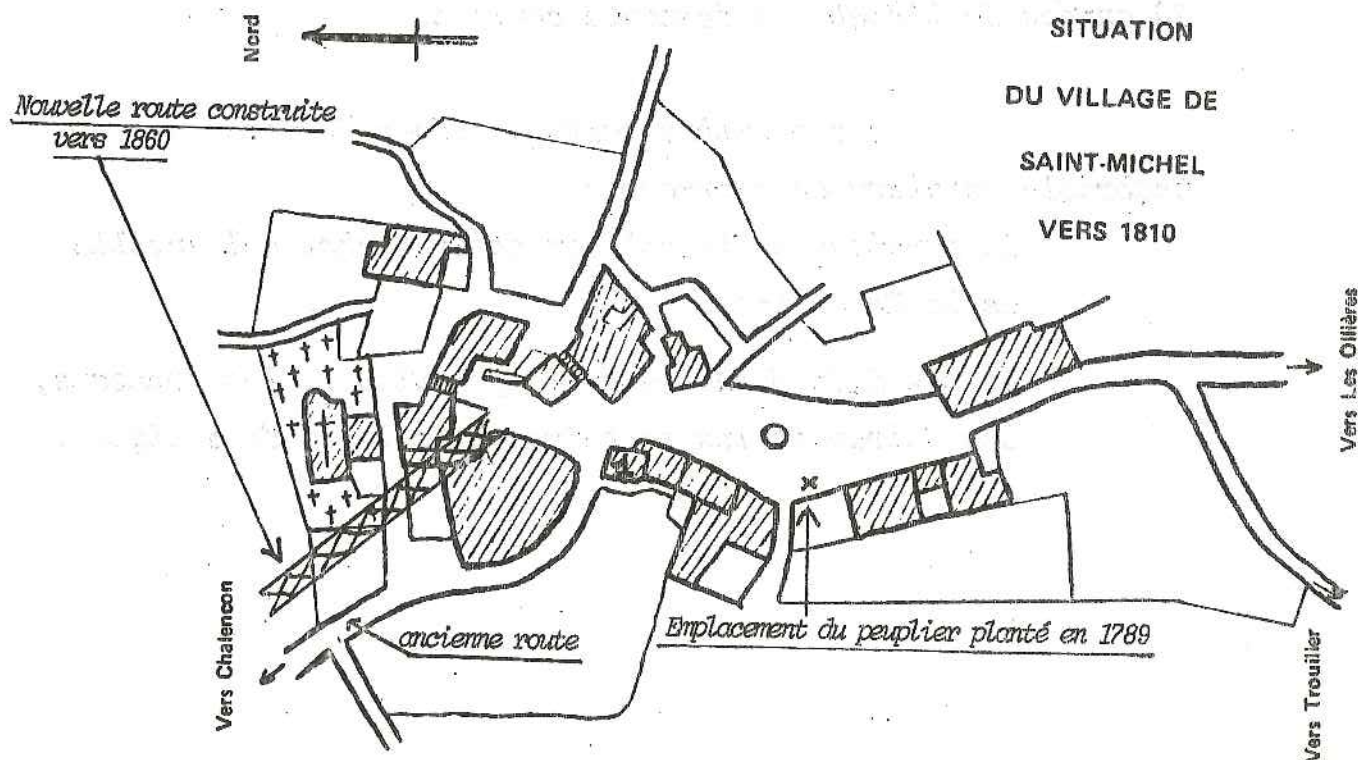
" Ce sont tous des lieux fort escarpés, à part les Peyres,
" qui est fort bien situé. La misère y règne plus que
" l'abondance, malgré la grande diligence de leurs habitants
" parce que le terrain n'est pas bon ..."

Les principaux hameaux de la commune existent déjà :

Chautelot, Issentous, les Alarys, les Salins, Conjol, les Gramailles, les Peyres, le Bois, le Cournier, Boucharnoux, la Charayre, le Buisson, plus quelques fermes isolées.

Quant au village de St Michel, il "se compose d'environ 20 maisons ; assez agréable par sa situation ; percé par un chemin royal et habité par des mendiants pour la plupart ...".

L'aspect du village en 1789 était totalement différent de ce qu'il est aujourd'hui. Comme le montre le plan cadastral de 1815, on voit qu'il est beaucoup moins étendu , la place publique n'existait pas encore puisque la route était en contrebas par rapport au tracé actuel, la fontaine n'existait pas, ni la maison Nodon, ni les lavoirs, ni la remise Claudel ni la placette autour du maronnier : c'était un talus qui s'étendait jusqu'au terrain en contrebas, il fallait donc descendre ce talus pour aller chercher de l'eau au fameux puits. C'est pourquoi l'arbre de la Liberté de 1790 n'a pas pu être planté au milieu de la place mais en bordure de la route près de l'épicerie. La route royale tournait à gauche tout de suite après la maison n° 1 à hauteur du premier arceau.



L'arbre de la liberté



St Michel était donc un important lieu de passage entre la vallée et le plateau, on y voyait " une infinité d'étrangers qui y passe journellement".

Malheureusement cette route souffrait d'un mauvais entretien comme beaucoup de routes du royaume, ce qui était une entrave à la circulation et au commerce. De nombreux marchands faisaient étape chez l'aubergiste Deveye : le dénommé Laurent Larbret, le 23 juin 1810, a rendu l'âme dans la dite auberge, alors qu'il faisait le chemin entre la vallée et sa Haute-Loire natale en qualité de voiturier.

Le 29 décembre 1792, la municipalité constate que " le chemin public depuis la traversée de St Fortunat, au présent lieu de St Michel jusqu'au village des Payrets est absolument impraticable par la négligence de ceux qui en ont l'entretien, que malgré les sommations verbales à eux faites par la municipalité, ils sont toujours restés dans l'inaction la plus répréhensive. Ce qui a occasionné des dommages aux bestiaux attelés et chargés qui sans cesse passent par le chemin, grande route de St Agrève au Pape, sans compter le danger éminent qu'en résulte pour les gens tant à pied qu'à cheval, que cette négligence des entreprises a pour cause à ce qu'on prête le défaut d'employ de la somme de deux mille six cents livres destinées pour un atelier de charité pour le canton de St Fortunat par le département en 1790, entre autres réparations pour celle de St Fortunat à St Michel en passant par le lieu de la Traverse".

II) Comment vivait-on à St Michel

en 1789 et pendant la Révolution ?

Chacun sait bien que l'une des causes de la Révolution c'est la misère du peuple de France. St Michel échappe-t-il à la règle ? Des documents pessimistes affirment que l'Ardèche ne produit pas de blé pour plus de 6 mois. On remplace alors la farine par les raves, les pommes de terre et les châtaignes. La pomme de terre, connue depuis la fin du XVIème siècle : dès 1759 le curé de St Maurice parle de la truffe rouge ou pomme de terre, et celui de St Michel écrit qu'une récolte fort utile est celle des truffes rouges . Cette plante s'adapte bien à notre région et elle est considérée comme "une denrée de première nécessité". Le châtaignier, même s'il crève aujourd'hui, pousse entre 300 et 800m : l'altitude de St Michel lui convient bien. D'ailleurs, si l'on croit A. Griffon, "le Bon Dieu l'a planté chez nous, les ardéchois".

La vigne pousse elle aussi et produit sur les côteaux ensoleillés un vin qui se boit bien. Ainsi, Jean Soutron, de Chautelôt, est surnommé "Lavigne" : ce qui confirme que déjà à cette époque, les vignobles de Chautelôt étaient bien connus dans le pays. Avec cela il ne faut pas oublier la chèvre et le murier pour nourrir les vers à soie. La culture du chanvre était présente également : les terrains appelés "chenebier" en témoignent.

Mais en fait St Michel n'est pas riche et ce que dit le curé en 1763 en est une première preuve :

" L'inculture procède de la nature des fonds dont partie
" n'étant que rochers et pierres dans des pays inaccessi-
" bles et le surplus de si mauvaise qualité qu'ils ne peu-
" vent recevoir aucune culture et ne produisent que quelque
" peu de bois et d'herbage pour le menu bétail ..."
Il faudrait ..."diminuer les charges royales et seigneu-
riales qu'on trouve beaucoup trop fortes..." "... le paye-
ment des impositions souffre de la difficulté à cause de
la pauvreté de la plupart des habitants, de la modicité
des récoltes et de la surcharge des tailles et rentes ..."

Ensuite, l'inventaire du bétail dressé en 1800 apporte une seconde preuve, on ne compte que 5 chevaux et 4 mules, ce qui est fort peu pour la population de la commune. Ces animaux appartiennent aux citoyens Aurenche, Bernard, Deveye, Réal, Quinson, Trencha, Gaudemard, Chambonnet et Cellier.

A la pauvreté s'ajoutent les rigueurs du temps qui ne font que durcir les conditions de vie. Ainsi l'hiver 1788-89 est très rigoureux, le Rhône est gelé et certains arbres souffrent terriblement.

En 1793, suite à de mauvaises récoltes, la commune doit encore faire face au manque de grain, de paille et de foin. Les prix flambent, le quintal de froment double en 3 ans : 23 livres et 10 sols en 1790 et 47 livres en 1793.

La situation, sans doute aggravée par les désordres contre-révolutionnaires qui secouent le département depuis 1792, est catastrophique. La municipalité, en date du 15 Frimaire an 2 (Dèc.93) réquisitionne le grain pour le distribuer aux habitants. Mais cela ne suffira pas et quelques mois plus tard, (délibération du 13 Germinal) la pénurie est considérable : la municipalité mandate les citoyens Suchon et Viallet de Conjols pour aller chercher le grain arrivé à la Voulte. Les besoins sont estimés à "au moins cinquante quintaux".

Le mois suivant (le 22 floréal), la municipalité estime insuffisants les vingt quintaux attribués pour les 324 personnes de la commune qui sont dans le besoin, (à signaler qu'un quintal de l'ancien régime vaut 100 livres, soit environ 500kg), car "cette modique portion est bien éloignée de pourvoir au besoin pressant de ces individus qui réclament à chaque instant du pain".

La liste dressée par la municipalité nous apprend que les indigents sont des veuves, des infirmes, pour la plupart, "travailleurs de terre", c'est à dire ouvriers agricoles, qui sont nourris seulement quand ils ont du travail, (leur salaire varie entre 10 et 19 sols en 1788), le reste du temps ils doivent mendier.

L'hiver 94-95 est très rude, les abondantes chutes de neige rendent tout transport impossible, la détresse est poignante, le grand froid gèle les pommes de terre et les châtaignes, les loups en troupe se répandent dans le pays. Sous le Directoire (1795-99) une des préoccupations principales de l'administration de l'Ardèche est le climat d'insécurité, provoqué par les loups et les brigands. Des primes viennent récompenser la destruction des loups.

D'autre part la commune doit faire également face aux différentes réquisitions décidées par Paris. Ainsi le 30 Pluviose an III, la municipalité répond que la commune est "dans l'impossibilité de fournir en entier à la Nation les cent quintaux de foin et les cinquante quintaux de paille"... car ..."...les habitants se verraient dans la dure nécessité de vendre le tiers et peut-être la moitié de leurs bestiaux". Nous apprenons ainsi dans la même délibération que le maire "étant accablé d'ailleurs par d'autres affaires " ne peut s'occuper "du travail de l'impôt foncier et mobilier"...

Pour conclure sur le monde paysan, il faut citer le 1er Préfet de l'Ardèche, Caffarelli, qui parle ainsi des ardéchois le 16 Germinal an IX (1803) :

" Si pour être agriculteur, il suffit de se livrer aux
 " travaux les plus rudes, de s'exposer aux plus cruelles
 " fatigues, pour arracher avec violence du sein de la
 " terre des produits qu'elle refuse, pour diviser la
 " montagne en échelons, la soutenir par des terrasses,
 " élever murailles sur murailles, transporter à une
 " hauteur considérable des pierres pour les construire,
 " les terres pour les garnir, les fumiers pour les
 " engraisser, certes, citoyens, il est dans la République
 " bien peu d'agriculteurs plus habiles que ceux de
 " l'Ardèche ! Il n'en est point de plus laborieux !"



L'homme de Village

Tous les jours au milieu d'un champ
 Par la chaleur par la froidure
 L'on voit le pauvre paysan
 Travailler tant que l'encre dure
 Pour ensemencer son labour
 De quoi payer le collecteur
 Je Voudrais dire à Monsieur le Collecteur
 Que si l'on ne le paye pas
 On le mettra à la Roque du Clapier
 C'est tout

LA GRELE DU 19 JUILLET 1790

Le 18 août la municipalité se réunit à l'auberge du village, chez le Sieur Deveye, pour constater les dégats causés par la grêle du 19 Juillet qui "... a fait des ravages affreux sur les fruits et propriétés d'un grand nombre d'habitants de cette paroisse qui d'après vérification respective des cy-après nommés ont souffert..."

Suit la liste des habitants avec l'estimation des pertes avec en particulier :

- La veuve Marsannoux	100 livres
- Mathieu Praly de Champ	150 "
- Pierre Théron	50 "
- Jacques Vaneille	100 "
- Marlier de Beauvert	95 "
- J. Pierre Bais	100 "

Il y a 46 déclarants pour un total de 5 226 livres.

"Tous les cy-devants nommés offrent d'affirmer par

"serment la sincérité de leur réclamation et ils

"supplient l'Assemblée Nationale, le département

"ou les districts d'accorder ... une indemnité

"modérément fixée et déterminée par la municipalité

"à la somme de huit cents livres".

Le travail à St Michel

Avec une population qui oscille entre 900 et 1000 habitants, (962 en 1801), St Michel a une activité artisanale importante comme en témoigne la liste ci-dessous.

Les métiers de la laine et de l'habillement occupent beaucoup de monde :

Jean Paul TRANCHA est tisserand de toile, Simon PIMPIE et Mathieu CHABAL sont tisserands à Chautelôt, J. VERNET à Garayt (Commune de St Sauveur), J.L.MANDARON est peigneur de laine aux Gramailles, J.P. ROCHEGUDE et J.L. TOURASSE sont cardeurs, Louis BEAL est tanneur, Antoine DEVEYE et J.P. RAY sont tailleurs d'habits, J. TOURASSE l'est à la Teullière, J.P. BERNARD est sabotier aux Peyrets, Mathieu CHAVE à Conjols, Louis GIFFON et Jacques RIFAR sont cordonniers, Jean-Antoine MOUNIER l'est à Issantouans.

J. René VIGNAL est sérurier, J. P. ROUMEGOU est menuisier, Mathieu PALIX est maréchal ainsi que Claude BLACHIER (aux Peyrets). J.P. BONNAURE est garde-champêtre, Pierre RUCHE est balayeur-clocheron, Louis BERNARD est négociant, Thomas QUINSON est cabaretier, J. Antoine BOUSSIT est aubergiste, J.P. RAY est colporteur.

Louis Mathieu GAUDEMARD est notaire public ; seul lettré du pays, il n'est pas étonnant qu'il devienne le premier maire de St Michel.

A ces métiers, qui ne sont qu'un échantillon, il faut ajouter deux sages-femmes qui officient sur la commune : Marguerite BUISSON et Jeanne-Marie CHABRIERE.

A cette époque les sages-femmes sont des matrones qui exercent une activité strictement réservée aux femmes.

Les foires à St Michel

Neuf foires sont enregistrées annuellement à St Michel depuis les années 1730 environ. En 1796 la municipalité constate avec satisfaction le développement du chef-lieu de la commune et l'intérêt des habitants à ce développement.

Le chemin royal est emprunté par une "infinité d'étrangers qui y passent journellement" pour se rendre à Privas, siège de l'administration centrale et des Tribunaux depuis que cette ville est chef-lieu du Département (1790);

D'autre part, le village "est à présent mieux approvisionné, y ayant de très bonnes auberges, chaque jour il s'y établit des artisans, des gens de divers états et de tous métiers, ce qui le rend d'autant plus commerçant", nombreux sont les "voyageurs qui y logent et s'y arrêtent". De tous côtés une "affluence continuelle de monde s'y rend pour acheter et pour vendre en sorte que jamais endroit ne fut mieux placé..."

En conséquence, la municipalité veut créer 3 foires supplémentaires ainsi qu'un marché le quintidi de chaque décade, ce qui donne par mois 3 marchés, une foire. Le commissaire du Directoire répond favorablement à la requête, "considérant qu'un tel établissement ne peut que contribuer à faire fleurir le commerce et procurer l'abondance jusque dans le chef-lieu du département en donnant lieu à l'importation de diverses marchandises, à la circulation des grains, des denrées et autres objets".

" Cet établissement sera avantageux non seulement à St Michel, mais aussi à tout le canton et à un grand nombre de communes environnantes en leur fournissant un moyen facile et commode de débiter leurs productions ou de faire leur approvisionnement".

L'arrêté de création comporte un article 2^o très surprenant : "pour coopérer plus efficacement à faire réussir cet établissement, tous les habitants de la commune de St Michel seront tenus de s'y rendre, d'y mener des bestiaux et d'y conduire des denrées ou marchandises à peine d'y être contraints par la garde nationale qui

.../...

escortera le tout à leurs frais et de payer chacun une amende qui ne pourra excéder dix francs ni être moindre de trois francs dont la moitié sera destinée aux indigents de la commune et le restant à la garde nationale...". Le présent arrêté sera édité à 1000 exemplaires pour être publié, lu et affiché.

Cet épisode des foires et marchés peut susciter deux réflexions :

- * Avec 12 foires et 36 marchés par an, soit une manifestation tous les 8 jours, l'activité commerciale de St Michel devait être énorme.
- * En ce temps-là, l'administration centrale ne plaisantait pas avec la liberté du commerce, pas plus qu'aujourd'hui les Coopératives fruitières ne plaisantent pas avec leurs adhérents !

Reproduction d'une affiche de 1833.

AVIS.

La Mairie de la commune de St-Michel, par ses
Prévient le Public que quatre Foires seront
auduit Saint-Michel:

La première aura lieu le 21 mars de l'année.	
La deuxième, le 18 avril	
La troisième, le 6 octobre	
La quatrième, le 9 décembre	

Lorsque ces Foires se trouveront un
jour de fête, elles seront renvoyées
Il est établi en outre une Fête, celle du
saint dont la commune porte le nom.

Cette Fête aura lieu, pour 1833, le dimanche 29 sep-
tembre, jour de Saint-Michel; et, lorsque le jour de ce
saint se trouvera un jour ouvré, la Fête sera
au dimanche suivant.

Il y aura en l'honneur de cette Fête, pour la première
année:

1. Un bal champêtre sur la place publique, à côté de
l'arbre de la Liberté, donné par une musique gratuite;

2. Un mât de cocagne sera élevé, où les personnes
lesdes pourront s'exercer pour recueillir les prix qui y
seront attachés à la cime;

3. Un fusil sera tiré à la cible; celui des tireurs qui,
par son coup de fusil chargé à balle, atteindra le point de
mise, gagnera le fusil.

Sûreté et protection seront accordées à un chanoine qui
assistera aux Foires ou à la Fête votive.

Les marchands colporteurs ou autres n'auront aucun
droit à payer pour l'emplacement de leurs bancs.

La Mairie, auduit Saint-Michel, le

Le Maire,
BERNARD.

183

Les problèmes d'école

et de religion

sous la Révolution

En 1789, à St Michel, il y a un seul édifice culturel, c'est l'Eglise, qui existe encore aujourd'hui. Les protestants ne disposent d'aucun lieu de culte et doivent se rendre à Rias où se rassemblent les habitants de St Michel, St Maurice, Chalencon et Silhac. En effet le Temple ne sera construit que plus tard, au milieu du XIXème siècle en même temps que sera créé le cimetière protestant.

La municipalité ne dispose pas non plus d'un local pour se réunir : les premières réunions se tiennent chez le maire ou à l'auberge. Mais la municipalité se trouve dans l'obligation de loger l'instituteur dont la présence est attestée en 1793 et qui se nomme Pierre Gaspard Tholane. La réunion du 22 floréal an II apporte une première réponse : la municipalité décide de réquisitionner le logement du "ci-devant curé" pour l'instituteur. Une deuxième réponse est apportée par la loi sur la liberté des cultes. Ainsi le 24 messidor an II, la municipalité fixe les horaires des offices religieux dans l'église du chef lieu :

"Le culte catholique sera pratiqué le matin et finira à 10 heures et
"le reste de la journée sera à la libre disposition du citoyen protestant pour l'exercice de leur culte chaque jour où la dite Eglise ne
"devra pas être employée pour tenir des assemblées prescrites par les
"lois de la République, n'y ayant aucun meuble et effet qu'une com-
"mode dans la sacristie et la chaire. La municipalité a enfin exhorté
"les citoyens de l'un et de l'autre culte à vivre dans l'union et à
"entretenir parmi eux la paix et la concorde..."

6 jours plus tard, le citoyen Charra propose d'exercer "le ministère du culte sous la dénomination de culte protestant".

En clair, à partir de ce jour-là, l'Eglise de St Michel sert aussi de Temple, ainsi que de lieu de réunion pour la municipalité.

LES SALAIRES EN 1789

A la fin de l'Ancien Régime, plusieurs types de monnaie étaient en circulation dans le Royaume. La plus appréciée était le louis (=84 livres), suivi de l'écu (=6 livres). La livre, quant à elle, se divisait en 20 sols, et le sol en 12 deniers.

Que gagnait un manoeuvre ?

Une livre par jour. Avec un tel salaire, pas question de manger autre chose que du pain, qu'il payait 5 sols le kilo. Les ouvriers pouvaient gagner jusqu'à 6 ou 8 livres s'ils étaient hautement qualifiés.

La viande était réservée aux riches, qui la payaient 1 livre les 2 kg ou le kg selon la qualité des morceaux.

Le CALANDRIER REVOLUTIONNAIRE entre en fonction à la fin 1793. Les noms des mois correspondent au temps et aux travaux des champs.

Concordance des calendriers républicain/grégorien

MOIS REPUBLICAINS	AN II 1793 1794	AN III 1794 1795	AN IV 1795 1796	AN V 1796 1797	AN VI 1797 1798	AN VII 1798 1799	AN VIII 1799 1800	AN IX 1800 1801	AN X 1801 1802	AN XI 1802 1803	AN XII 1803 1804	AN XIII 1804 1805	AN XIV 1805
1 ^{er} Vendémiaire	22 sept.	22 sept.	23 sept.	22 sept.	22 sept.	22 sept.	23 sept.	23 sept.	23 sept.	23 sept.	24 sept.	23 sept.	23 sept.
15 Vendémiaire	6 oct.	6 oct.	7 oct.	6 oct.	6 oct.	6 oct.	7 oct.	7 oct.	7 oct.	7 oct.	8 oct.	7 oct.	7 oct.
1 ^{er} Brumaire	22 oct.	22 oct.	23 oct.	22 oct.	22 oct.	22 oct.	23 oct.	23 oct.	23 oct.	23 oct.	24 oct.	23 oct.	23 oct.
15 Brumaire	5 nov.	5 nov.	6 nov.	5 nov.	5 nov.	5 nov.	6 nov.	6 nov.	6 nov.	6 nov.	7 oct.	6 nov.	6 nov.
1 ^{er} Frimaire	21 nov.	21 nov.	22 nov.	21 nov.	21 nov.	21 nov.	22 nov.	22 nov.	22 nov.	22 nov.	23 nov.	22 nov.	22 nov.
15 Frimaire	5 déc.	5 déc.	6 déc.	5 déc.	5 déc.	5 déc.	6 déc.	6 déc.	6 déc.	6 déc.	7 1803	6 déc.	6 déc.
1 ^{er} Nivôse	21 déc.	21 déc.	22 déc.	21 déc.	21 déc.	21 déc.	22 déc.	22 déc.	22 déc.	22 déc.	23 déc.	22 déc.	22 déc.
15 Nivôse	4 janv.	4 janv.	5 janv.	4 janv.	4 janv.	4 janv.	5 janv.	5 janv.	5 janv.	5 janv.	6 janv.	5 janv.	
1 ^{er} Pluviôse	20 janv.	20 janv.	21 janv.	20 janv.	20 janv.	20 janv.	21 janv.	21 janv.	21 janv.	21 janv.	22 janv.	21 janv.	
15 Pluviôse	3 févr.	3 févr.	4 févr.	3 févr.	3 févr.	3 févr.	4 févr.	4 févr.	4 févr.	4 févr.	5 févr.	4 févr.	
1 ^{er} Ventôse	19 févr.	19 févr.	20 févr.	19 févr.	19 févr.	19 févr.	20 févr.	20 févr.	20 févr.	20 févr.	21 févr.	20 févr.	
15 Ventôse	5 mars	5 mars	5 mars	5 mars	5 mars	5 mars	6 mars	6 mars	6 mars	6 mars	6 mars	6 mars	
1 ^{er} Germinal	21 mars	21 mars	21 mars	21 mars	21 mars	21 mars	22 mars	22 mars	22 mars	22 mars	22 mars	22 mars	
15 Germinal	4 avril	4 avril	4 avril	4 avril	4 avril	4 avril	5 avril	5 avril	5 avril	5 avril	5 avril	5 avril	
1 ^{er} Floréal	20 avril	20 avril	20 avril	20 avril	20 avril	20 avril	21 avril	21 avril	21 avril	21 avril	21 avril	21 avril	
15 Floréal	4 mai	4 mai	4 mai	4 mai	4 mai	4 mai	5 mai	5 mai	5 mai	5 mai	5 mai	5 mai	
1 ^{er} Prairial	20 mai	20 mai	20 mai	20 mai	20 mai	20 mai	21 mai	21 mai	21 mai	21 mai	21 mai	21 mai	
15 Prairial	3 juin	3 juin	3 juin	3 juin	3 juin	3 juin	4 juin	4 juin	4 juin	4 juin	4 juin	4 juin	
1 ^{er} Messidor	19 juin	19 juin	19 juin	19 juin	19 juin	19 juin	20 juin	20 juin	20 juin	20 juin	20 juin	20 juin	
15 Messidor	3 juillet	3 juillet	3 juillet	3 juillet	3 juillet	3 juillet	4 juillet	4 juillet	4 juillet	4 juillet	4 juillet	4 juillet	
1 ^{er} Thermidor	19 juill.	19 juill.	19 juill.	19 juill.	19 juill.	19 juill.	20 juill.	20 juill.	20 juill.	20 juill.	20 juill.	20 juill.	
15 Thermidor	2 août	2 août	2 août	2 août	2 août	2 août	3 août	3 août	3 août	3 août	3 août	3 août	
1 ^{er} Fructidor	18 août	18 août	18 août	18 août	18 août	18 août	19 août	19 août	19 août	19 août	19 août	19 août	
15 Fructidor	1 ^{er} sept.	1 ^{er} sept.	1 ^{er} sept.	1 ^{er} sept.	1 ^{er} sept.	1 ^{er} sept.	2 sept.	2 sept.	2 sept.	2 sept.	2 sept.	2 sept.	
<i>Jours complémentaires</i>													
4 ^e	21 sept.	21 sept.	21 sept.	21 sept.	21 sept.	21 sept.	22 sept.	22 sept.	22 sept.	22 sept.	22 sept.	22 sept.	
6 ^e		22 sept.								23 sept.	1804		

Bureau
Criminel

n° 5163. G. D.

On est invité à rappeler
en marge de la réponse,
le nom du Bureau et le
numéro ci-dessus.

Liberté.



Egalité.

Paris, le 27 Thermidor an 5. de la
République une et indivisible.

Le Ministre de la Justice
Au Commissaire du Pouvoir exé-
cutif près les tribunaux Civil et criminel
du Dépt. de l'Ardeche.

Lettre adressée par le Ministre de la
Justice.

Cette lettre fait référence à des
troubles survenus à St Michel : aucun
document ne donne de précisions à ce
sujet excepté celui-ci. Les fauteurs
de troubles, "ennemis" de la République,
"s'étaient portés dans l'Eglise, pour y
sonner la cloche, malgré les oppositions
de l'agent municipal et qui ensuite
l'avaient injurié, menacé et assailli à
coups de pierre".

Le Ministre demande un complément d'in-
formation afin que "l'agent municipal
soit puni s'il a manqué à ses devoirs.
Mais il faut aussi empêcher qu'il ne
devienne la victime des ennemis que son
républicanisme peut lui avoir attiré. Il
faut que la justice frappe le calomnia-
teur ..."

Je suis informé, Citoyen,
que d'après une procédure
faite par le juge de paix
du Canton de St Fortunat,
à l'occasion des troubles
survenus dans la Commune
de St Michel Chabrilhanoux,
l'agent municipal de
cette Commune a été
suspendu de ses fonctions

Dossier réalisé
par CHAP's

HUMEURS

Ca bouge, en ce moment ! Enseignants, personnels hospitaliers, en Corse ... Et tous ces gens ont raison. Nous avons réélu un gouvernement de "gauche" sur des promesses, maintenant à eux de les tenir ... Mais voilà, il faudrait qu'ils s'en donnent les moyens. Leur dernière campagne présidentielle était basée sur l'Education ... Et, bla, bla, bla,.....et bla, bla, bla et on continue à voter des budgets minables (Education, Santé, ...) quand on les compare à celui de l'armée. Alors, soit on promet et on s'y tient, soit on continue à prendre les électeurs pour des imbéciles et plus personne n'ira voter - ou bien, à force de ne plus rien avoir à perdre, les gens descendront dans la rue...

Les religieux !!! Parlons-en, au lieu de lire leur bible ou autre, ils feraient mieux de relire la déclaration universelle des droits de l'homme (c'est de bon ton en ce moment). Qu'ils croient en ce qu'ils veulent mais qu'ils n'empêchent pas les autres de ne pas y croire, de faire des films, d'écrire des livres ... Où est la tolérance ??? Je persiste à croire que la (les) religion, quelle qu'elle soit, a fait plus de mal à l'humanité que ce qu'elle a apporté de bon, et en ce moment elle est encore plus l'expression vivante de l'intolérance, de l'égoïsme et du passéisme dans ce qu'il y a de plus négatif. Je ne m'étendrai pas plus car c'est un sujet qui me tient tant à coeur que j'en remplirai des pages . Pour conclure sur ce thème, que les gens croient en tout ce qu'ils veulent mais qu'ils foutent la paix à ceux qui croient en l'homme, à la paix, à la tolérance, à la liberté ...

L'Europe, Méfiance ! Dans l'esprit de la majeure partie des gens c'est très vague ; justement peut-être car les "politiques" font tout pour garder ce flou artistique afin de faire passer tout et n'importe quoi. Il y a sûrement du bon, mais je pense qu'il va nous falloir être très vigilants quant à nos acquis sociaux. J'ai peur, vu qu'ils sont différents dans tous les pays, qu'ils aient tendance à les niveler par le bas et que, comme d'habitude, ce soient les salariés , les petits agriculteurs qui en souffrent et les patrons, les multimachins qui s'en foutent plein les poches. Bref, une Europe du fric au détriment d'une Europe des peuples ???

Claire.

Saint Michel, 1e 11/03/89

TRIBUNE LIBRE

Cher Franck,

Excuse-moi de t'interpeller encore, toi qui n'as voulu que la paix et enfin le repos. Je m'adresse à toi pour faire comme si... pour sauver ce qui nous reste de ton image et pour lui assurer une propreté définitive.

Tu nous as vraiment joué un sale tour, il y a une semaine ; tu nous as échappé, glissé entre les doigts ; tu nous as plantés là, nous impuissants et idiots et toi tu t'es enfui, désolé et confus, seul et fatigué, désespéré de n'avoir pu t'identifier au plus commun d'entre nous.

Et bien-sûr, tout ça, personne n'a su (voulu) le remarquer auparavant. On note bien des apparences, certes, des allures marginales qu'on qualifie volontiers de provocantes mais ce qu'il y a derrière... Pas-touche... on peut y trouver du bon ou des choses qui, en aucun cas, ne peuvent assouvir pleinement la curiosité et la médisance.

Laissons-tomber alors ce "dedans" dangereux, flou, et insatisfaisant ; il vaut mieux se contenter (on prend ainsi moins de risques) de cette étrange façade qu'on juge et condamne à volonté, puisque l'occasion nous en est si facilement offerte...

C'est à Saint Michel que tu as décidé de te déshabiller de la vie et c'est, ^{aussi} par delà tout, une sacrée preuve d'affection qui continue à me nouer les amygdales ; tu n'es revenu que pour cela et surtout pour écarter tout éclat, pour être enfin TRANQUILLE! alors, au risque que tu me reproches, comme quelque fois, de délirer un peu trop, sache que nous restons près de toi et que je me battraï, autant que me le permet ma modeste personne, pour que nul n'ose faire davantage de bruit ...

Salut..."vieux frère"

Mimi

P.S Toi, tu t'en fous de tout ça. maintenant, mais moi, il me reste un grand re gret : c'est de ne jamais avoir pensé à écrire cette bafouille avant....

MISSILES : Plu ... ton ENSEIGNANTS : Plus... tard !

Extrait d'un rapport de la commission des finances, lors du débat parlementaire sur le budget de l'Education Nationale (été 88) :

" ... Les salaires des enseignants, outre qu'ils ne sont guère compatibles
" avec leur formation, sont aujourd'hui tels que leur niveau met en cause
" le fonctionnement même de l'appareil éducatif ... "
" ... Sur la base d'une augmentation moyenne des traitements et retraites
" qui, à terme, pourrait atteindre 25% -réajustement qui ne peut être
" considéré comme excessif eu égard à l'ampleur du retard à rattrapper-
" la dépense pourrait ainsi s'élever à une somme de l'ordre de 35 à 40
" milliards en année pleine."

Le plan Jospin prévoit 2,2 milliards de francs pour la revalorisation des salaires en 89. Si cette somme est répartie sur tout le monde, elle représentera environ 2% d'augmentation par enseignant. On est loin du compte !...

Rappelons à ce sujet là que, un candidat à la présidence de la république, écrivait dans une "Lettre à tous les français" :

"... L'Etat doit payer d'exemple et placer au premier rang de ses impératifs
" budgetaires celui de l'Education Nationale ..."

Depuis ce candidat a été élu ..., et malgré quelques rallonges il n'apparaît pas du tout évident que le budget de l'Education Nationale ait été placé au 1er rang du budget national.

Surarmement oblige !...

Une solution : prélever tout de suite 50 milliards sur les dépenses de surarmement pour les affecter au budget de l'Education Nationale. Cela permettrait une véritable loi d'orientation tout en s'occupant sérieusement de la revalorisation des enseignants. Cette somme ne représente qu'environ 10% du total des dépenses de surarmement prévues pour 5 ans. A titre de comparaison :

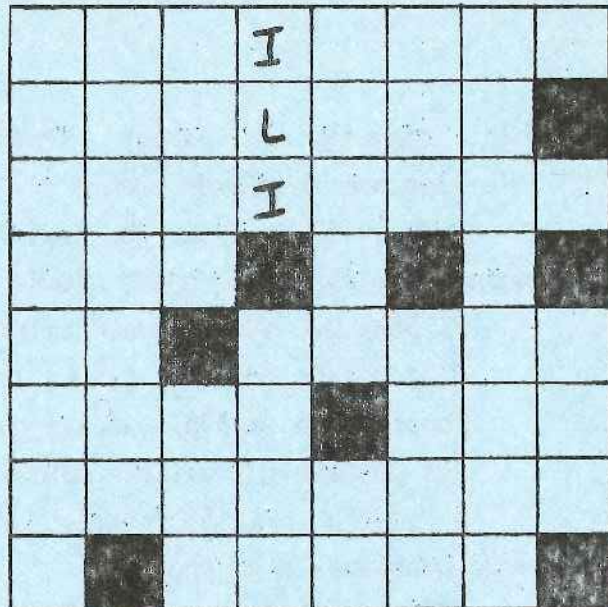
- * 20 000 instituteurs pourraient être recrutés avec l'argent englouti dans la construction d'un sous marin nucléaire.
- * 30 milliards sont prévus en 89 pour le missile M4 ... de quoi rénover ou construire 500 lycées.

NB : Le 1er ministre s'exprimant (01/89) sur le budget de l'Education Nationale, qualifie l'investissement pour l'éducation de "sacrifice budgétaire".

Merci Mr Rocard.

Coco PIZETTE.

ANAGRILLE



HORIZONTAL :

- 1- LOTISSES
- 2- LITANIE
- 3- ECRIVANT
- 4- RUE
- 5- IS - LOUES
- 6- AINE - ERE
- 7- TRANSIES
- 8- LESAT

VERTICAL :

- 1- INUSITE
- 2- TOISERA
- 3- LEVA - TAN
- 4- ILI - RASA
- 5- LICES - LI
- 6- ETE - RENO
- 7- RENOUVEES
- 8- SEL

(Solution dans cette Chabriole)

Roger ROBERT.

C ' E T A I T E N C ' E T A I T E N C ' E T A I T E N

Trouvez l'année en question, si vous sêchez, la solution est dans la Chabriole.

- * Moscou crée le Comecon
- * Naissance de l'OTAN
- * Fin du blocus de Berlin
- * Fausto Coppi gagne le tour de France
- * Einstein expose sa théorie sur la gravitation.
- * Mao proclame la République Populaire de Chine
- * Strasbourg capitale de l'Europe
- * Marcel Cerdan est tué dans un accident d'avion

????????????????????

Chap's.

La CHABRIOLE Micro au point.

- La Chabriole : Bonjour, non, pardon : "Hello Sylvette !"
 - "Sut mae !" plutôt, comme on dirait en Gallois ! C'est gentil d'avoir fait le détour pour prendre de nos nouvelles.
- L. C. : Comment se passe cette année d'exil ?
 - Si bien que nous avons à peine eu le temps de nous retourner que voilà déjà 7 mois que nous sommes ici. Nous essayons de profiter le plus possible de Cardiff qui est une belle ville, des environs, de la mer, des pittoresques vallées minières de l'arrière-pays et de la vie d'ici à Radyr où nous habitons, en bordure de la ville ...
- L. C. : Pas de problèmes d'adaptation ?
 - C'était un peu dur au début : arriver ici sous des trombes d'eau vers la mi-août, ne laissait rien présager de bon, côté météo en tout cas ! J'ai eu aussi beaucoup de mal à "faire des connaissances" et une fois Sophie et Marion à l'école et Malcolm au lycée, les journées me semblaient longues. Et puis j'ai décidé de ne plus attendre, d'accrocher quelques mamans à la sortie de l'école et de les inviter à prendre le thé avec moi. Depuis je dois refuser les "tea" ou "coffee morning" sinon je ne ferais que ça !
- L. C. : Comment ont réagi tes filles ?
 - Elles se sont très bien adaptées. Elles ont la chance d'aller à une école très sympathique : 190 élèves, pas de cloisonnement entre les classes, beaucoup d'activités communes, d'expositions, fêtes, sorties... Elles ont même participé à trois discos organisées par les parents et les instits pour les élèves ! Elles ont été accueillies à bras ouverts, elles se sont faites quantité de copines et maintenant elles suivent comme les autres en classe et n'ont plus trop de problèmes de langue. En plus de l'anglais, elles ont plusieurs fois par semaine des leçons de gallois !
- L. C. : Et Malcolm ?
 - Il est heureux de renouer avec son pays et sa langue maternelle. Mais il a beaucoup plus de travail qu'en France avec 9 classes, plus de 250 élèves et obligation de rester au lycée même lorsqu'il a des périodes libres (les cours sont des "périodes" de 35 minutes : un tout autre rythme !) En plus de leur travail d'enseignement, les profs ont aussi à assurer la surveillance (couloirs, bus...) car il n'y a pas de surveillants. Mais heureusement la journée se termine à 4 heures moins le quart et il y a une très bonne ambiance entre les professeurs qui se retrouvent parfois le soir pour des parties de cricquet, golf, bowling, fléchettes, pubs et j'en passe ...!

.../...

- L. C. : Quelle chose t'a particulièrement impressionnée ?

- Quantité de choses, plus ou moins importantes : la formidable conscience professionnelle des dentistes, l'optimisme fou d'un avocat qui, sous ce climat, se paie le luxe d'une vigne de quelques 1500 pieds. Le renouveau de l'intérêt pour la nourriture et pour toutes sortes de cuisines (indienne, chinoise ... Nous avons été invités plusieurs fois à quelques repas de gourmets !) Le développement de la langue galloise qui sera obligatoire dans toutes les écoles à partir de l'an prochain. Il y a actuellement pas mal d'anglais qui apprennent le gallois avec les cours du soir, ou qui, alors qu'ils ne parlent pas la langue, envoient leurs enfants dans des écoles galloises. L'intérêt pour le théâtre et la qualité du travail des groupes amateurs ... J'arrête l'énumération car il y aurait beaucoup trop à raconter !

- L. C. : Qu'apprécies-tu le plus ?

- J'ai posé la question à Sophie et elle m'a répondu : "le bus à deux étages", à Marion : "mes copines". Moi c'est l'écomusée nationale de Saint Fagans, tout près de là où nous habitons, où l'on peut se faire une idée de la vie traditionnelle des différentes parties du Pays de Galles. En plus du musée et d'expositions temporaires, on peut y visiter des maisons de différentes époques, une chapelle, une école, l'atelier du maréchal-ferrant où il travaille certains jours, la boulangerie où l'on peut acheter pains et gâteaux, un manoir, une tannerie, un moulin où le meunier fait différentes sortes de farine, etc ... On peut aussi se promener dans le parc où il y a toutes sortes d'arbres et dans les jardins les plantes aromatiques et autres, les serres... Je vais là-bas chaque semaine. Mais ce qui m'intéresse le plus c'est de pouvoir discuter avec les chercheurs du centre, de partager avec eux mes expériences de collecte de la tradition orale et de m'initier à la tradition orale du pays, très riche en contes et légendes.

- L. C. : N'as-tu pas eu le mal du pays ?

- Pas du tout. Une fois partis, il vaut mieux ne pas regarder en arrière, il y a tellement de chose à découvrir !

- L. C. : La vie est-elle plus facile ou plus difficile ?

- Il me semblait que la vie était moins chère qu'en France au départ, surtout en ce qui concerne l'habillement, mais les prix ont beaucoup augmenté ces derniers mois. L'inflation est plus élevée qu'en France. Tout ce qui touche au secteur public est négligé : c'est la politique du gouvernement conservateur actuel. Il faut attendre des mois pour se faire opérer car il y a peu d'argent pour les hopitaux, même les bâtiments des écoles les plus renommées sont dans un état de délabrement choquant ...

- L C. : Qu'est-ce qui t'a le plus manqué ?
 - Le soleil bien sûr, on se voit décolorer à vue d'oeil ! Le vin aussi (et là je parle pour moi comme pour Malcolm, le moindre vin de table coûte dans les 17, 18F la bouteille !) le jardinage aussi, mais maintenant j'ai trouvé une copine qui a un grand jardin : l'ennui c'est qu'il pleut si souvent que je ne sais quand nous pourrions planter quelque chose !
- L C. : Pourrais-tu rester en permanence au Pays de Galles ?
 - J'aime beaucoup le Pays de Galles. J'y ai des attaches par Malcolm et sa famille, j'y connais aussi pas mal de gens maintenant, mais le climat est difficilement acceptable pour quelqu'un qui aime vivre dehors.
- L C. : En quoi les gallois sont-ils différents des français ? et les galloises ?
 - Par le prestige qu'ils accordent encore à l'uniforme (en classe, hors classe avec les scouts, Brownies, Guides etc ...), par l'importance de la religion jusque dans les écoles, par le fait qu'ils n'oublient sans doute jamais la théière et le parapluie lorsqu'ils partent en vacances ! Mais ce serait valable pour tous les britanniques. Quant aux galloises, elles sont charmantes, vous en avez un spécimen tout à fait authentique à Trouiller pour vous en persuader. Elle serait sans doute ravie d'avoir la visite d'autochtones !
- L C. : Est-ce une expérience enrichissante ?
 - A tous points de vue. En plus de tout ce que nous découvrons et apprenons, cette année nous permet de faire le point et de préciser des projets pour la suite ...!
- L C. : La referais-tu ailleurs ?
 - Pourquoi pas !
- L C. : Quel sera ton meilleur souvenir ?
 - Je ne sais pas choisir, il y a trop de choses : des paysages, des rencontres. Disons, pour terminer sur une image emblème du pays : l'invasion des jonquilles dans le parc de Cardiff, sur les talus, dans les villages, depuis le mois de février. C'est un sacré soleil sur le vert des pelouses !

Je loge,
il accueille,
tu gîtes,
elle reçoit ...

Rien n'est plus gai qu'un pays où toutes les maisons ouvrent leurs volets régulièrement. Ce n'est pas le cas de St Michel et de St Maurice où bon nombre de volets sont clos depuis plusieurs années, et même plusieurs décennies.

Une maison fermée c'est de l'argent perdu, faute de loyer, c'est un patrimoine qui se détériore, c'est une partie de pays qui meurt.

L'intérêt de tous est donc que les habitations soient occupées à l'année (par des résidents principaux) ou au mois (par des vacanciers). Dans une précédente Chabriole, on avait déjà tiré la sonnette d'alarme. Grâce à l'action d'amélioration de l'habitat, un effort important a été fait, mais il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi le Contrat de Développement Economique offre des solutions très intéressantes (cf article plus loin). En plus d'un programme gîtes-meublés, il finance la réalisation de chambres d'hôtes qui sont une solution plus "légère" pour l'accueil des vacanciers. Déjà deux projets sont à l'étude sur la commune de St Michel.

Une chambre d'hôte, qu'est-ce que c'est ?

Une chambre simple mais confortable, avec salle d'eau et WC. Dans les départements voisins, elles se multiplient, et elles se louent en moyenne 100 nuits par an, ce qui permet de bien amortir l'investissement. Une chambre d'hôte, c'est donc un revenu de complément mais c'est aussi une clientèle sûre, une compagnie, un peu d'animation. Le témoignage de la page qui suit en est une parfaite illustration.

On peut raisonnablement penser qu'une dizaine de chambres réparties sur nos deux communes n'offriraient que des avantages. En effet, en plus, chacun peut l'utiliser pour ses amis ou sa famille en dehors des périodes de pointe. Il en est de même pour les gîtes et les meublés.

D'autre part, pour faciliter la location, une liste des gîtes, meublés et des chambres d'hôtes pourrait être établie en mairie et envoyée à toutes les personnes souhaitant des informations. Ainsi, nous aurions sur place un relais du syndicat de tourisme "Au coeur de l'Ardèche".

Ainsi, grâce aux subventions du CPDE, petit à petit tout ce patrimoine qui dort pourrait être remis en valeur et utilisé. Pour déposer une demande toutes les informations vous seront données en mairie (+ voir article plus loin).

N'hésitez pas !

Christian CHAPUS.

Pourquoi avoir créé des chambres d'hôtes ?

Parce que nous possédons une grande maison dont la moitié environ était inutilisée et que cette partie était suffisamment indépendante de notre habitation, pour assurer aux uns et aux autres l'indépendance nécessaire tout en restant dans un cadre familial.

Cette idée fût longue à murir dans nos esprits, car dans un premier temps, il n'est pas facile d'ouvrir sa porte à des inconnus. Afin de mieux nous rendre compte de ce qu'impliquait un tel projet, nous décidâmes de partir quelques jours en vacances, en chambre d'hôtes, en visitant chaque jour une nouvelle maison. Cette formule nous enchantait et notre périple nous permit surtout de voir ce qu'il faut faire et les erreurs à éviter.

C'est en 1984, que nous avons décidé de créer trois chambres d'hôtes à Saumane (à 4 km de Fontaine de Vaucluse).

Au départ, le premier écueil à éviter est de concevoir des chambres qui ressemblent à ce que propose l'hôtellerie traditionnelle. En effet, il faut considérer les hôtes qui arrivent comme des amis qui viennent passer quelques jours de vacances à la maison. Chaque chambre doit donc être meublée simplement mais de façon différente, avec dans chacune d'elles, le souci du petit détail qui fait que l'on ne rentre pas dans une chambre anonyme, numérotée et sans chaleur. Il faut faire en sorte que chacun se sente attendu, dans une ambiance familiale ; quoi de plus simple que de disposer un petit bouquet de fleurs des champs sur la commode ou de décorer des murs blancs avec des photos inédites de la région.

Ensuite, l'atout primordial de ce type d'hébergement est l'accueil réservé aux hôtes. Le premier contact est souvent décisif. Soit les arrivants sont enchantés par le village, le cadre etc..., tout est simple et facile, soit, ils sont fatigués par le voyage, assoiffés, n'ont pas trouvé facilement la maison ou la trouvent un peu isolée dans la colline, là il faut savoir rassurer, désaltérer, prendre le temps de parler et de détendre l'atmosphère car il arrive que des citadins, vivant toute l'année dans de grands ensembles et qui font une première expérience en chambre d'hôtes n'ont pas forcément compris qu'ils ne vont pas trouver le style "Novotel" à leur arrivée !

Dans tous les cas, il faut ensuite savoir faire partager "son pays", conseiller le meilleur itinéraire pour aller visiter tel château, connaître les bonnes adresses pour valoriser tel produit local ou tel artisanat, penser à recueillir toute la documentation sur les diverses activités culturelles ou sportives organisées dans les jours et les semaines à venir, mettre à disposition une petite bibliothèque personnelle sur les ouvrages traitant de la région, proposer des randonnées pédestres variées qui retiendront plusieurs jours les marcheurs et ne pas hésiter à leur indiquer "les jardins secrets" que chacun possède et quel bonheur partagé, le soir, de refaire avec eux le parcours pour expliquer à nouveau tel ou tel site qui n'est décrit dans aucun guide, et bien sûr le moment privilégié pour créer de meilleurs liens est celui d'un bon repas "typé", aux couleurs du pays, préparé avec les légumes du jardin, les produits de l'élevage car il est également possible d'offrir les services d'une "table d'hôtes". En un mot, nous devons être les meilleurs ambassadeurs du milieu rural dans lequel nous vivons, que nous avons construit, que nous voulons protéger et que nous voulons faire aimer.

Et c'est ainsi qu'au fil des jours, certains hôtes peuvent même devenir des amis, revenir périodiquement, être la meilleure publicité pour la maison en tissant progressivement un réseau de connaissance, par ce biais on arrive à se créer une "clientèle" avec qui l'on a certaines affinités et ce qui au départ, il faut bien le dire, est conçu pour être un revenu de complément donc un travail supplémentaire peut être source de connaissance, de meilleure compréhension des peuples (pour l'instant ce sont les étrangers qui sont les plus demandeurs, car la formule est davantage pratiquée dans les pays européens mais les Français commencent à s'aventurer !) et pourquoi pas de plaisir à condition d'offrir une très grande disponibilité.

Danièle et Robert BEAUMET

CONTRAT DE PAYS POUR LE DEVELOPPEMENT

ECONOMIQUE EN CENTRE ARDECHE (CPDE)

La carte du tourisme

C'est parti !

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment, d'une maison, d'un logement.

Vous souhaitez créer ou améliorer un hébergement saisonnier : gîtes, meublés, chambres d'hôtes, etc...

Vous pourrez bénéficier, sous certaines conditions, des subventions du CPDE qui viendront s'ajouter aux subventions du département et ceci jusqu'à fin 1990.

Cette action "hébergements saisonniers" a été mise en place par le Syndicat Intercommunal Centre-Ardèche, dans le cadre du contrat de pays signé avec la Région.

Les propriétaires de 28 communes sont concernés : les communes du canton de Privas, St Pierreville et 5 autres communes : St Maurice en Chalencon, Chalencon, St Fortunat, St Cierge la Serre et bien sûr St Michel de Chabrillanoux.

Le but de cette opération est d'offrir des hébergements de qualité afin d'arriver à allonger la durée de location au delà des mois de Juillet et d'août. Déjà, à cette période, de nombreuses demandes de location doivent être refusées faute d'hébergements suffisants.

Offrir un hébergement de qualité c'est aussi faire connaître sa région de manière agréable, à des estivants qui auront envie d'y revenir et ainsi développer l'activité touristique du pays.

Les subventions seront attribuées pour des hébergements équipés entre autre d'un moyen de chauffage et comportant un mobilier en bon état.

Les financements seront les suivants :

POUR LA CREATION D'UN GITE RURAL :

* Subvention du département : 30% jusqu'à 100 000F de travaux H.T.

* + Subvention du CPDE : 10% de subvention jusqu'à 100 000F de travaux HT.

: 30% de subvention de 100 000 à 150 000F HT de travaux.

Ainsi pour un montant de travaux de 120 000F TTC, pour un gîte loué 1000F la semaine, le plan de financement est le suivant :

Subventions : -Département : 30 000F

-CPDE : 10 000F

Total : 40 000F Reste à financer 80 000F.

Emprunt de 80 000F sur 10 ans : mensualités = 1 060F, par an = 12 700F.

- Si location en juillet et août uniquement (9 semaines), Entrées de loyers = 9000F donc déficit annuel de 3700F.

- Si location en juillet et août et 4 semaines supplémentaires, entrées de loyers = 13 000F, donc l'opération est couverte.

.../...

.../...

POUR LA LOCATION D'UN MEUBLE TOURISTIQUE :

Les subventions seront les suivantes :

- * Département : 25% de subvention jusqu'à 120 000F HT de travaux
- * CPDE : la même chose que pour un gîte rural.

POUR LA CREATION D'UNE CHAMBRE D'HOTE :

Le propriétaire assure la nuitée et le petit déjeuner.

Subventions :

- * Département : 30% jusqu'à 25 000F de travaux HT soit 7 500F.
- * CPDE : 15% jusqu'à 20 000F de travaux HT soit 3 000F.

Exemple :

Aménagement d'une chambre d'hôte pour 40 000F TTC de travaux :

Subventions totales : 10 500F

Reste à financer : 29 500F

Si emprunt :

Annuités : 4 800F

location : 150F la nuitée

32 nuitées suffisent pour amortir l'opération.

Il est possible de créer d'autres types d'hébergements : camping à la ferme; gîtes de groupe ..., mais les conditions à remplir sont particulières.

Tous les propriétaires sont concernés même ceux n'habitant pas la commune. Cependant, ils devront alors trouver quelqu'un pour assurer l'accueil.

En attendant, pour tous renseignements complémentaires, faites vous connaître en mairie de St Michel, ou vous pouvez aussi contacter Marielle MANIN-VERNET :

- le 2ème mardi de chaque mois en mairie des Ollières de 14h à 16h.
- ou tous les mercredi de 10h à 12 au 75 64 07 56.

Mais attention, renseignez-vous bien longtemps avant, l'action s'arrête fin 90.

MARIELLE.

DERNIERE MINUTEDERNIERE MINUTE.....DERNIERE MINUTE.....DERNI

Les crédits réservés pour cette action dans le CPDE ne sont pas très importants et selon nos informations, il est probable qu'ils soient déjà épuisés. Par contre, comme cela s'est toujours fait, il sera certainement possible d'ici quelques mois, de faire passer de l'argent d'une action du CPDE qui marche moins bien vers une action qui marche mieux dans le cadre d'un avenant.

Je pense donc qu'il serait très important pour tous ceux qui sont intéressés de se renseigner rapidement et de préparer un dossier afin de prendre rang et d'avoir aussi les meilleures chances d'obtenir ainsi des aides importantes.

Philippe CHAREYRON.

LE DECOMPTE DES POINTS AU TENNIS

Chacun a pu remarquer la complexité du décompte des points au tennis et je pense qu'il serait intéressant qu'un lecteur nous en donne l'origine historique (Avis aux spécialistes).

Je vais essayer pour ma part d'expliquer le mécanisme pour ceux qui s'intéressent au tennis de façon occasionnelle et qui souhaiteraient mieux comprendre comment les points se comptent.

LE GAIN D'UN ECHANGE : Tout échange de balle est engagé par un service, celui qui gagne l'échange marque 1 point ; le problème c'est que les points marqués ne s'appellent pas 1, 2, 3 mais 15, 30 et 40 :

le premier point se dit 15

le 2ème " " " 30

le 3ème " " " 40.

LE GAIN DU JEU : Le point qui suit le 3ème point permet de gagner un JEU, s'il y a au moins 2 points d'écart avec l'adversaire.

Exemple : NOAH 40 , BECKER 30

1er cas : NOAH gagne l'échange qui suit, il marque le point et mène 1 jeu à 0.

2ème cas : BECKER gagne l'échange qui suit, il marque le point et la marque devient : NOAH 40, BECKER 40.

Le point qui suit s'appelle AVANTAGE pour celui qui le marque, il faut alors que le joueur qui a l'avantage marque un 2ème point pour gagner le JEU, par exemple :

* BECKER gagne l'échange qui suit, il prend l'avantage :

AVANTAGE BECKER

* NOAH gagne l'échange qui suit, il détruit l'avantage de BECKER :

EGALITE 40 à 40

* NOAH gagne l'échange qui suit, il prend l'avantage :

AVANTAGE NOAH

* NOAH gagne l'échange qui suit, il gagne le JEU :

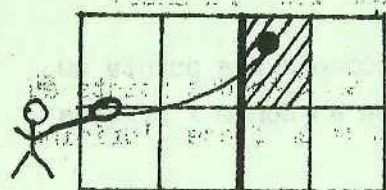
NOAH 1 , BECKER 0

Le joueur qui commence à servir (à engager la balle) continue à avoir le service jusqu'à ce que le jeu soit gagné, le service est ensuite pour son adversaire. Le service s'effectue toujours en diagonal (le 1er service d'un jeu

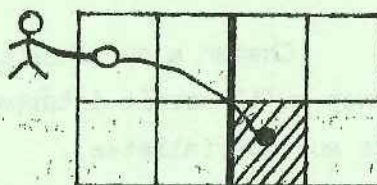
.../...

.../...

se fait toujours de droite à gauche, à chaque fois la diagonale change de direction :



1er point



2ème point

Pour que le service soit jugé bon, la balle doit tomber dans la partie hachurée.

LE GAIN DU SET :

Les jeux gagnés permettent à chaque joueur de marquer 1 point :

1, 2, 3, 4, 5, 6. Le 1er joueur qui marque 6 points a gagné

1 SET s'il a au moins 2 points d'avance sur l'adversaire :

par exemple : 6 à 4 ou 7 à 5.

En cas d'égalité 6 à 6 et pour raccourcir la durée des parties,

une nouvelle règle existe depuis quelques années :

le TIE-BREAK : une série d'échanges est alors engagée et le

1er arrivé à 6 avec 2 points d'écart gagne le tie-break et

marque le 13ème jeu, dans ce cas est seulement dans ce cas,

le set est gagné sur le score de 7 à 6 sans qu'il y ait 2 jeux d'écart.

LE GAIN DU MATCH :

Selon les cas et bien entendu cela se décide au départ, le

match est gagné dès qu'un joueur a gagné 2 set, ou 3 set :

- * Un match en 2 set gagnants se déroule au maximum en 3 set :

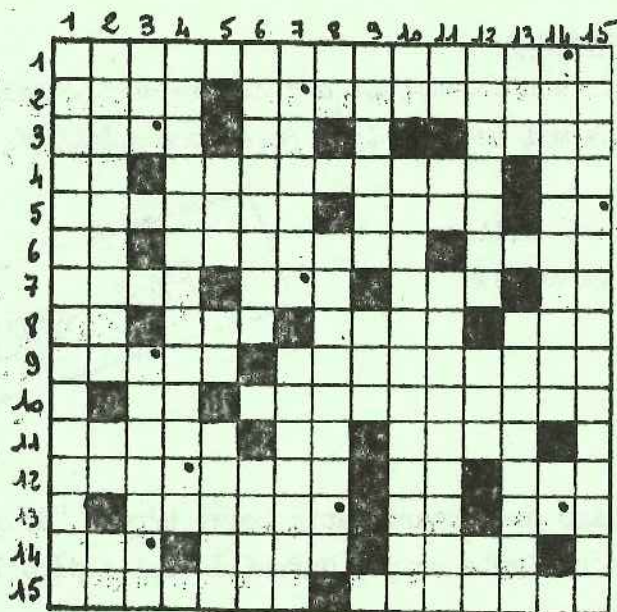
2 set à 0)
ou 2 set à 1) sont les seuls scores possibles.

- * Un match en 3 set gagnants se déroule au maximum en 5 set :

3 set à 0)
3 set à 1) sont les 3 scores possibles.
3 set à 2)

Philippe CHAREYRON.

M C R O I S E S T S



Les lettres des cases pointées mises en ordre donneront le nom d'un vieux survivant de la place de St Michel :

DEFINITIONS NORMALES

Horizontal :

- 1) Partisans d'une doctrine noble et humaine.
- 2) Taminent la terrine. Anéantissent la peine.
- 3) La totalité. Ide sans cœur. Pour lui.
- 4) Pronom personnel inversé. Maladies professionnelles. Patrie d'Abraham.
- 5) Enveloppe les cheveux. Brille. A moitié.
- 6) Allez en latin, épilé. Surgisses. Hugo y fut 18 ans.
- 7) Décore. Rayon lumineux. Personnel. Conjonction.
- 8) Conjonction. Roue. Adverbe. Aperçus.
- 9) Onguent à base de cire et d'huile. Le Rhin en partie en est une.
- 10) Paresseux. Habitant du 9-2 horizontal.
- 11) Ether-sel. Argent du chimiste. Ciel mélangé.
- 12) La grêle l'est souvent. Queue de boa. Règle.
- 13) Destiné à la reproduction. Abréviation religieuse. Epoque.
- 14) N'hésite pas qui l'est. Prénom féminin. Gaz en tube.
- 15) Raccourcies. Tergivereat.

Vertical :

- 1) Maladie courante.
- 2) Partie de la biologie qui étudie statistiquement les êtres vivants. Appris. Note.
- 3) De Gaulle ne l'appréciait pas. Piège.
- 4) Laveraient.
- 5) Conjonction. Rivière d'Asie centrale. Avant la suite. Galère royale.
- 6) Coupera. Lieu mélangé.
- 7) Sur le plateau central de Madagascar. Fraisons.
- 8) Indéfini. Anciennement = azote.
- 9) Prénom féminin. La moitié du bruit que fait un chat content.
- 10) Précède Jésus Christ. Dit plus haut.
- 11) Le 6-1 horizontal. Au sein du sein. Ferment un passage dans un port.
- 12) réparatrices l'après-midi. La Corée. Finissent la foi.
- 13) Pareil. Ce que font les gardiens.
- 14) Décor. Etalon.
- 15) Rendraient inaptes à la production.

Roger ROBERT (Août 86).

(Solution dans cette Chabriele)

PAS SERIEUX

* Kaboulversement :

*Le conflit soviéto-afghan a fini par mettre Kaboul à zéro :
pourvu que maintenant il ne fasse pas Kaboul de meige.*

- * La prise record de drogue dans un voillier
à Nevers pourrait inspirer de nouvelles
aventures à Tintin :

De la coke en cale

ou bien De la came en coque

PAS SERIEUX

- * L'élection de Bernard Tapie comme député "de gauche" :
faute d'un Tapie rouge, Marseille lui a déroulé un
Tapie rose.

- * Quelle différence y a-t-il entre le PDG(*) polonais et le PDG (*) chilien ?

Pas grand chose : Jaruzelsky est impopulaire dans une démocratie populaire
et Pinochet n'est pas populaire dans une dictature impopulaire.

(*) PDG = Président Dictateur Général

- * *Méchante cacophonie à l'Opéra de la Bastille :*

*c'est quand même un comble que tous ces brillants
musiciens n'arrivent pas à accorder leurs violons !*

- * Depuis quelques années l'huile de pépins
de raisins connaît un étonnant succès.

Et pourtant, on ne peut pas l'utiliser
pour les moteurs de voitures.

En effet, c'est de l'huile de vendange !

PAS SERIEUX

- * Les ventes et les achats de capitaux ont fait
beaucoup de bruit en ce début d'année :
y-a pas à dire, certains spéculateurs ont eu
du nez, ils ont même eu du Péchiney !

Le Trouble - Fête

LA PHOTO DE LA COUVERTURE

C'est la reproduction d'une carte postale qui date probablement de 1905-1910. Elle nous a été aimablement prêtée par Jeannette DURoux qui, en matière de cartes postales St Michelloises, n'a pas sa pareille. Sur la photo, le peuplier de 1789 se dresse encore dans un coin de la place. Posent pour la photo des habitants dont nous n'avons pas pu retrouver le nom, excepté le facteur SALLEE qui montait le courrier des Ollières et le cordonnier BOUIX, avec son tablier, à la fenêtre du café tenu par son épouse.

Le téléphone arrive déjà à St Michel comme l'attestent les consoles fixées sur les maisons.

Aux dires des anciens, le peuplier de 89 serait tombé en 1917 sur la maison qui appartenait à Mr PIGERON avant de devenir propriété de Mr Paul CHAREYRON, le ferblantier.

DU CHANGEMENT A ST MICHEL

Le Bar - Restaurant "L'Arcade" change de propriétaires à compter de la fin avril. Il est repris par Bernard Sérillon (pas celui de Chalencon, de Silhac) et Christine Courtial (bientôt Sérillon), qui vont continuer tous les services existants : tabacs, journaux, régie, vignettes, inscriptions camping et tennis.

La Chabriole leur souhaite la bienvenue et beaucoup de réussite à St Michel !

A l'occasion de l'ouverture, les nouveaux propriétaires invitent la population à un apéritif le :

Samedi 29 Avril à 11 heures.

Qu'on se le dise !

SOLUTION DES MOTS CROISES

A	B	O	L	I	T	I	O	N	N	I	S	T	E	S
R	I	N	E	♦	A	M	N	I	S	T	I	E	N	T
T	O	U	S	♦	I	E	♦	C	♦	♦	E	L	L	E
E	M	♦	S	I	L	I	C	O	S	E	S	♦	U	R
R	E	S	I	L	L	E	♦	S	U	I	T	♦	M	I
I	T	♦	V	I	E	N	N	E	S	♦	E	X	I	L
O	R	N	E	♦	R	A	I	♦	M	E	S	♦	N	I
S	I	♦	R	E	A	♦	T	R	E	S	♦	V	U	S
C	E	R	A	T	♦	F	R	O	N	T	I	E	R	E
L	♦	A	I	♦	F	R	O	N	T	A	L	I	E	R
E	S	T	E	R	♦	A	G	♦	I	C	E	L	♦	A
R	U	I	N	E	U	S	E	♦	O	A	♦	L	O	I
O	♦	E	T	A	L	O	N	♦	N	D	♦	E	R	E
S	U	R	♦	L	I	N	E	♦	N	E	O	N	♦	N
E	T	E	T	E	E	S	♦	H	E	S	I	T	A	T

S
O
L
U
T
I
O
N
S

Les lettres mises en ordre donnent : MARRONNIER

SOLUTION DE L'ANAGRILLE :

Horizontal : 1) SOLISTES

2) ITALIEN

3) NAVICERT

4) URE

5) SI - SEOUL

6) IENA - REE

7) TSARINES -

8) TALES

Vertical : 1) SINUSITE

2) OTARIES

3) LAVE - NAT

4) ILI - SARA

5) SICLE - IL

6) TEE - ORNE

7) ENROUEES

8) LES

C'ETAIT EN 1949

C A L E N D R I E R

◊ DIMANCHE 23 AVRIL (14h30) : Salle du foyer

Assemblée Générale de la Section des Anciens Combattants de
St Michel - St Maurice.

W
E
E
K
-
E
N
D

S
P
O
R
T
I
F

* SAMEDI 29 AVRIL (15h) :

Course Cycliste contre la montre Les Ollières - St Michel

* DIMANCHE 30 AVRIL :

- Tournoi de Tennis (toute la journée)
- Parcours de Santé (14h)
- Concours de bras de fer (16h)

* LUNDI 1er MAI :

- FINALES du Tournoi de Tennis (le matin)
- CONCOURS DE PETANQUE en doublettes (14h)

* DURANT LES TROIS JOURS :

- EXPO - VENTE de livre sur le sport
- VIDEO sur le sport.

◊ MERCREDI 10 MAI : (Salle du foyer)

Repas annuel de l'UNRPA

F
E
T
E
E

D'
E
T
E
E

S A M E D I 15 J U I L L E T
et

D I M A N C H E 16 J U I L L E T

..... S O M M A I R E

= EDITO

= CHRONIQUE LOCALE : * Etat Civil St Michel - St Maurice
* Ecole de la Roche
* Anciens Combattants
* La tuaille du cochon par l'Ecole de la Roche
* U. N. R. P. A.
* Avis aux citoyens de St Maurice

= ACTIVITE FOYER : * Ski * " 1er MAI SPORTIF" * INDISCRETIONS

= DOSSIER BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION

= TRIBUNE LIBRE : * "Humeurs"
* Lettre à Frank
* Missiles

= ANAGRILLE

= MICRO AU POING : Sylvette, Malcolm, Sophie et Marion WILLIAMS

= JE LOGE, TU GITES, IL ACCUEILLE, ELLE RECOIT

= POURQUOI AVOIR CREER DES CHAMBRES D'HOTES ?

= CPDE : LA CARTE DU TOURISME, C'EST PARTI !

= LE DECOMPTE DES POINTS AU TENNIS

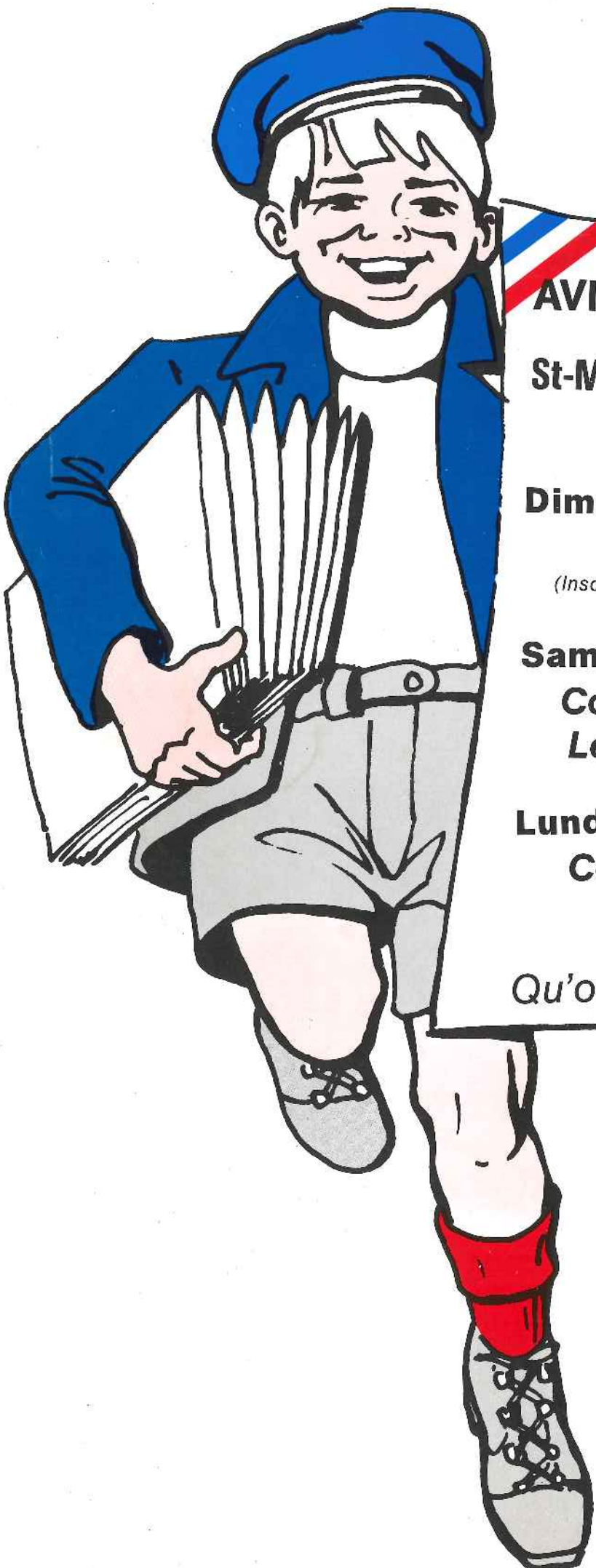
= MOTS CROISES

= PAS SERIEUX

= LA PHOTO DE LA COUVERTURE

= SOLUTION DES JEUX

= CALENDRIER



AVIS A LA POPULATION

**St-MICHEL DE CHABRILLANOUX
WEEK-END SPORTIF**

✿ ✿ ✿
Dimanche 30 Avril (toute la journée)

Tournoi de tennis

(Inscriptions au 75.66.25.62 avant le 23 Avril)

✿ ✿ ✿
Samedi 29 Avril (l'après-midi)

**Course contre la montre
Les Ollières - St-Michel**

✿ ✿ ✿
Lundi 1^{er} Mai (l'après-midi)

**Concours de Pétanque
en doublettes**

✿ ✿ ✿
Qu'on se le dise !